



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le trente avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges DENEUVILLE, Maire.

Objet : Création et composition des commissions municipales

Délibération n° 2026.04.30.045

Rapporteur : Georges DENEUVILLE

Monsieur le Maire rappelle que l'article L 2121.22 du CGCT prévoit que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Les commissions sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les 8 jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai, sur la demande de la majorité des membres qui la composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Afin de veiller au principe de représentation proportionnelle au sens de la représentation des différents groupes au sein de la commission, la composition de la commission est établie à partir d'une pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique du conseil avec pour chaque liste, au moins un de ses membres au sein de la commission.

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des collectivités territoriales, les membres sont désignés par vote à bulletin secret. Cependant, la désignation des membres des commissions est effectuée au scrutin secret, sauf si le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'y renoncer.

Il est proposé de limiter à 8 le nombre de membres par commission, non compris le Maire qui en est le président de droit. Ces commissions peuvent être composées de moins de 8 membres.

Les commissions sont organisées par thème :

- Patrimoine bâti communal, réseaux divers, voirie, sécurité.
- Affaires scolaires et socio-éducatives petite enfance, enfance, jeunesse, restauration scolaire et hygiène des équipements communaux.
- Information, communication interne/externe, relations publiques, citoyenneté, démocratie participative.
- Affaires financières, budgétaires, commande publique
- Aménagement du territoire urbanisme, vie économique locale
- Environnement développement durable.
- Activité et événements sportifs - entretien et sécurité des aires de jeux et équipements extérieurs de loisirs.
- Culture, patrimoine culturel, Identité Virebent, archives.
- Affaires sociales solidarités insertion, seniors et personnes vulnérables

<p>Membres en exercice : 29 Membres présents : 24 Absents excusés Représentés : 5 Absent : /</p> <p>Date convocation : 30 avril 2026</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification</p>	<p>Étaient présents (es) : Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Alexandra DELPY, Hassan HAMDANI, Malika CHERIF, Georges IOANNOU, Marie MAILLARD, Laurent BATTALIA, Sylvie IZQUIERDO, Serge PIACESI, Donatien VARON, Sylvie OURGAUD, Hélène ESTIVALEZES, Christophe JAMMY, Mikael LAURI, Betty BAUDET, Soraya HADDAD, Mélanie BRANCO, Pascal PAQUELET, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Caroline DIEZ, Patrice RENARD, Nadia MENECEUR.</p> <p>Étaient excusés représentés(es) : Bénédicte NAVARRO (pouvoir à S. IZQUIERDO), Eric CHAUVIN (pouvoir à G. BUSIDAN), Paola HUGUENIN (pouvoir à H. HAMDANI), Yann GLEIZES (pouvoir à S. HADDAD), Tanguy THEBLINE (pouvoir à MC FARCY).</p> <p>Absent : / Secrétaire de séance : Marie MAILLARD</p>
---	--

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le // MAI 2026

ID : 031-213102825-20260430-DEL22026045-DE

Après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, les membres du conseil municipal décident :

- de prévoir à 8 le nombre maximum de membres par commission, non compris le Maire qui en est le président de droit. Ces commissions peuvent être composées de moins de 8 membres.
- D'approuver la création des commissions,
- De désigner pour siéger à ces commissions les membres dont la liste est ci-annexée.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Marie MAILLARD
Secrétaire de séance,



Georges DENEUVILLE
Maire,



Membres en exercice : 29 Membres présents : 24 Absents excusés Représentés : 5 Absent : / Date convocation : 30 avril 2026 Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - publication ou notification	Étaient présents (es) : Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Alexandra DELPY, Hassan HAMDANI, Malika CHERIF, Georges IOANNOU, Marie MAILLARD, Laurent BATAÏA, Sylvie IZQUIERDO, Serge PIACESI, Donatien VARON, Sylvie OURGAUD, Hélène ESTIVALEZES, Christophe JAMMY, Mikael LAURI, Betty BAUDET, Soraya HADDAD, Mélanie BRANCO, Pascal PAQUELET, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Caroline DIEZ, Patrice RENARD, Nadia MENECEUR. Étaient excusés représenté(es) : Bénédicte NAVARRO (pouvoir à S. IZQUIERDO), Eric CHAUVIN (pouvoir à G. BUSIDAN), Paola HUGUENIN (pouvoir à H. HAMDANI), Yann GLEIZES (pouvoir à S. HADDAD), Tanguy THEBLINE (pouvoir à MC FARCY). Absent : / Secrétaire de séance : Marie MAILLARD
--	---

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

LES COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES

Président de droit : Georges DENEUVILLE

PATRIMOINE BATI VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	AFFAIRES SCOLAIRES AFFAIRES SOCIO EDUCATIVES	ACTIVITÉS & ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ENTRETIEN ET SECURITE DES EQUIPEMENTS EXTERIEURS	CULTURE PATRIMOINE CULTUREL ARCHIVES IDENTITE VIREBENT	FINANCES	URBANISME AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	INFORMATION, COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES & CITOYENNES, DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE	ACTION SOCIALE SOLIDARITÉ INSERTION
nombre de membres* 8	nombre de membres* 8	nombre de membres: 8	nombre de membres: 8	nombre de membres: 8	nombre de membres: 8	nombre de membres: 8	nombre de membres: 8	nombre de membres: 8

VICE-PRÉSIDENTS

Membres :	Membres :	Membres :	Membres :	Membres :	Membres :	Membres :	Membres :	Membres :
Guy BUSIDAN	Alexandra DELPY	Hassan HAMDANI	Malika CHERIF	Georges IOANNOU	Georges IOANNOU	Marie MAILLARD	Laurent BATTÀIA	Sylvie IZQUIERDO
Eric CHAUVIN	Mikaël LAURI	Malika CHERIF	Yann GLEIZES	Mélanie BRANCO	Mélanie BRANCO	Mikaël LAURI	Christophe JAMMY	Mélanie BRANCO
Laurent BATTÀIA	Marie MAILLARD	Christophe JAMMY	Hassan HAMDANI	Marie MAILLARD	Guy BUSIDAN	Betty BAUDET	Hélène ESTIVALEZES	Soraya HADDAD
Donatien VARON	Sylvie IZQUIERDO	Donatien VARON	Bénédictte NAVARRO	Paola HUGUENIN	Eric CHAUVIN	Alexandra DELPY	Yann GLEIZES	Betty BAUDET
Hélène ESTIVALEZES	Betty BAUDET	Serge PIACESI	Paola HUGUENIN	Yann GLEIZES	Laurent BATTÀIA	Sylvie OURGAUD	Serge PIACESI	Sylvie OURGAUD
Pascal PAQUELET	Caroline DIEZ	Jean-Luc GALY	Jean-Luc GALY	Tanguy THEBLINE	Tanguy THEBLINE	Pascal PAQUELET	Marie-Claude FARCY	Marie-Claude FARCY
Jean-Luc GALY	Marie-Claude FARCY	Caroline DIEZ	Pascal PAQUELET	Pascal PAQUELET	Marie-Claude FARCY	Caroline DIEZ	Tanguy THEBLINE	Caroline DIEZ
Patrice RENARD	Nadia MENECEUR	Nadia MENECEUR	Nadia MENECEUR	Patrice RENARD	Patrice RENARD	Patrice RENARD	Patrice RENARD	Nadia MENECEUR

* nombre de membres y compris le vice président